

# COMMISSION D'UTILISATION TERRITORIALE

: <http://cuthautdefrance5962.fr>

Présidente : Christine LENNE – 2 Rue Jules Guesde – impasse A – 62575 BLENDECQUES

Tél/Fax : 06.10.76.84.38 – E-mail : [Lennech@aol.com](mailto:Lennech@aol.com)

Secrétaire : Philippe BERNARD – 146 Rue Ferdinand Mathias – 59260 HELLEMMES

Tél : 06.80.71.28.17 – E-mail : [Bernardph59@gmail.com](mailto:Bernardph59@gmail.com)

Madame la Présidente

Monsieur le Président

Club canin du CSHN

Madame , Monsieur,

Nous organisons en 2022 :

**D) Les formations en Obéissance : Formation initiale : 10 personnes / Jour – Remise à niveau ou actualisation : 20 personnes / Jour (Priorité donnée aux personnes pré inscrites)**

- **VILLENEUVE D'ASCQ :**
  - **29 janvier : formation initiale**
  - **30 janvier : remise à niveau et actualisation**
- **ST MARTIN LEZ TATINGHEM**
  - **12 Février : formation initiale**
  - **13 Février : remise à niveau et actualisation**
- **CAUDRY :**
  - **26 et 27 Février : formation initiale**

Il est fortement conseillé aux candidats de télécharger le manuel de commissaire 2022 sur le site du GTO.

<https://www.centrale-canine.fr/cuncbg-gt-obeissance/articles/livret-du-commissaire-reglement-2022>

Le candidat devra être âgé de **16 ans révolus** lors de son inscription au stage de formation.

A la fin du stage, **un examen écrit** est prévu pour les formations initiales ainsi que pour les remises à niveau suivi d'un examen pratique pour tous.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 9 JANVIER** (voir imprimé joint et/ou sur le site de la CUT : <http://cuthautdefrance5962.fr/>)

Les frais d'inscription pour ce stage sont de : 25 EUROS à l'ordre du C.S.H.N  
restauration incluse.

Dossier à retourner avant la date limite à Christine Lenne – 2, rue Jules .Guesde impasse

**II) UNE FORMATION « ENTRAINEUR » et « MONITEUR pour les disciplines avec Mordant :**

La formation entraîneur de club se déroulera le **4 FEVRIER** et sera suivie de la formation moniteur pour les disciplines avec Mordant **les 5 ET 6 Février.**

Nous vous rappelons les pré-requis pour le stage **ENTRAINEUR :**

Le candidat devra être âgé de **16 ans révolus** lors de son inscription au stage de formation.

Il devra justifier d'une expérience de **deux années de conduite d'entraînement** dans un club d'utilisation affilié.

Il devra avoir monté et conduit **son propre chien au brevet d'une discipline pratiquée sous couvert de la CUN-CBG ou être homme assistant**

Pour le stage **MONITEUR pour les disciplines avec mordant :**

Le candidat devra être âgé de **18 ans révolu** lors de son inscription au stage de formation.

Il devra être détenteur de l'attestation de réussite au stage d'entraîneur de club ou de son équivalence ou être inscrit à la formation du 4 Février.

Il devra justifier d'une expérience de **5 années de conduite d'entraînement** dans un club d'utilisation affilié

Il devra avoir **monté et conduit son propre chien** au niveau 2 (et avoir été au moins classé – qualificatif Bon) d'une discipline de la CUN-CBG incluant du mordant

NB : Dérogation ministérielle du 3/12/2002 pour les Présidents de club depuis 10 ans ou pour les hommes assistants sélectionnés ayant officié dans au moins 10 concours en 5 ans d'exercice : possibilité de n'avoir monté et conduit son propre chien qu'en niveau 1 (et avoir été au moins classé) d'une discipline CUN-CBG incluant du mordant.

Le stage se déroulera à Saint Pierre brouck –

Le montant de l'inscription est de 50 euros pour le stage ENTRAINEUR, de 130 Euros pour le stage MONITEUR soit 180 euros pour les DEUX STAGES – chèque à établir au nom du C.S.H.N (Restauration Incluse).

Afin de préparer ce stage, vous pouvez télécharger, sur le site de la CUN-CBG rubrique « Les documents – La formation », les notices à l'usage des stagiaires « entraîneur et moniteur de club »

De plus, l'ouvrage permettant de préparer le module vétérinaire pour la formation des Moniteurs, doit être commandé a: Mme RENAC/SCC, **01.49.37.54.12** – mail : [stephanie.renac@centrale-canine.fr](mailto:stephanie.renac@centrale-canine.fr) accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de la SCC de (à ce jour) : 23 € (Frais de port inclus). L'ouvrage concerné est le « Guide pratique du chien de sport et d'utilité » L'achat de l'ouvrage n'est pas obligatoire mais peut se révéler utile.

les dossiers complets d'inscription sont également à télécharger sur le site de la CUNCBG - rubrique Documents - sous-titre Formation :

- 1) Entraîneur de club
- 2) Moniteur de club habilité à la pratique du mordant

Ou en pièce jointe ou sur le site de la CUT : <http://cuthautdefrance5962.fr/>

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT 15 janvier 2022

Dossier à retourner avant la date limite à – Christine Lenne – 2, rue Jules .Guesde impasse  
A – 62575 BLENDECQUES (**accompagné de la photocopie de la carte d'identité et  
pour le stage moniteur de 2 photos**).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cynophiles.  
Christine LENNE